

Maisons Paysannes de France

Procès-verbal de l'assemblée générale du 27 avril 2013

tenu à la Mairie du 9^{ème} arrt de Paris à 14h00

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le samedi 27 avril 2013 à partir de 14 heures dans les locaux de la mairie du 9^{ème} arrondissement de Paris, 6, rue Drouot 75009 Paris.

La séance était présidée par le bureau sortant :

- M. Georges Duménil, président,
- M. Bernard Duhem et M. Jean-Marie Vincent, vice-présidents,
- MM. Jean-Paul Meckert, trésorier, et Philippe Mallard, trésorier-adjoint,
- MM. Francis Blois, secrétaire général, et Jean Hernandez, secrétaire général adjoint,

Ont été désignés : Bernard Leborne comme secrétaire de séance,
Catherine Chosson et Gwenaëlle Petit-Cochin comme scrutateurs.

Les points de l'ordre du jour ont été passés en revue.

La présentation du rapport moral est faite par le président Georges Duménil, complété brièvement par Luc Barré pour le GRAC, Bernard Duhem pour le Réseau Rural Français, ASTERRE et Constructions et Bioressources, Jean Hernandez pour le Conseil d'orientation.

Le trésorier Jean-Paul Meckert commente le rapport financier et des comptes de l'exercice 2012 ainsi que le budget 2013 par. Il donne lecture des conclusions des rapports du commissaire aux comptes, le cabinet AUDITOR à Paris – M. Bruno KNEZ. Il modifie le rapport financier - haut de la page 2 – Résultat en remplaçant le texte de ce paragraphe par : « Le résultat est positif à 45 181,90 €. Il est proposé de l'affecter au fonds de réserve de trésorerie. ».

Jean-Marie, qui n'a pas souhaité poursuivre son action au sein du Conseil d'administration, est vivement remercié tant pour ses actions d' élu au conseil et au bureau que pour la revue.

Des questions et des échanges entre adhérents portent notamment sur les statuts.

Vote des résolutions :

7 résolutions étaient proposées au vote des adhérents.

Nombre des adhérents lors de l'établissement de la liste électorale : 6 628 ; votants présents ou représentés à l'assemblée : 1 344.

Résolution n° 1 – approbation du rapport moral

Le rapport moral présenté par le président Georges DUMENIL est approuvé à l'unanimité.

Résolution n° 2 – approbation des comptes annuels 2012

Le rapport financier et les comptes de 2012 (bilan, compte de résultat) présentés par le trésorier Jean-Paul MECKERT, sont approuvés, ainsi que l'affectation du résultat (45 181,90 €) au poste « fonds de réserve ».

Pour : 1 314, abstentions 30.

Résolution n° 3 – approbation du budget 2013

Le budget 2013 commenté dans le rapport financier et présenté avec le compte de résultat est approuvé.

Pour 1 314, abstentions 30.

Résolution n° 4 – adhésions et abonnements 2014

L'assemblée approuve la reconduction pour 2014 du tarif des adhésions et abonnements appliqué en 2013, à l'unanimité.

Résolution n° 5 – nomination de commissaire aux comptes

Le Cabinet AUDITOR, nommé à l'AG du 31/05/2008, ayant démissionné de ses fonctions, l'assemblée générale décide de nommer pour le remplacer :

- le Cabinet AUDITOR-CONSEIL, dont le siège est 7 ter Cour des Petites Ecuries à Paris 10^{ème} en qualité de commissaire aux comptes titulaire.
- Madame Annick COQUELIN DE LISLE, domiciliée au 25 rue Pierre Demours à Paris 17^{ème}, en qualité de commissaire aux comptes suppléant.

pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Ceci est approuvé à l'unanimité.

Résolution n°6 – préparation de nouveaux statuts

L'assemblée mandate le conseil d'administration pour préparer une modification des statuts susceptible de recevoir l'agrément du Conseil d'État, en obtenant si possible le maintien de la coexistence de délégations simples et de délégations déclarées. Le projet sera soumis, selon les formes prévues par les statuts, au vote de la prochaine AG en 2014.

Cette résolution est adoptée : pour 1 103, contre 241.

Résolution n°7 – ratification des élections au conseil d'administration

L'assemblée ratifie à l'unanimité le résultat du vote par correspondance pour le renouvellement de la moitié des administrateurs et déclare élu les dix premiers. Ont été élus ou réélus, par ordre alphabétique : M Francis BLOIS, Mme Francine CARTON, M. Frédéric CHAUVIN, Mme. Hélène DELORME, M. Jean-Michel GELLY, M. Daniel GOUPY, M. Jean HERNANDEZ, M. Henri PRADENC, M. Patrick THOMAS, Mme. Maïté WAUQUIER-MOREUX.

Ensuite, les Prix Maisons Paysannes - René Fontaine ont été remis aux lauréats par le président Georges Duménil, Marie-Edith Castro de Feuarent, représentant la Fondation du Patrimoine, et Louis Lenormand, architecte conseiller de la Fondation, administrateur sortant de Maisons Paysannes de France, président du jury. Les lauréats présents ont pu témoigner de leur forte implication dans leur projet de restauration. et les délégués départementaux de MPF

La séance a été levée à 17 heures 30.

Le président, Georges DUMENIL

Le secrétaire de séance, Bernard Leborne